

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Jeudi 26 juillet 2018**

**Présents :**

Mmes Pascale CIEPLAK, Nadège DUMAS-MARROUFIN, Céline BLADIER -SIGAUD, Odile RUIZ  
Mrs Jacques LORBLANCHET, Jean-François LESCURE, Olivier FRANCOIS, Philippe FERNANDEZ et Serge JAMMES, Benoit BERGUES

**Absents ayant donné procuration :**

Michèle ARBITOURER à Jean-François LESCURE, Isabelle MORIN à Pascale CIEPLAK, Fabrice MOUNAL à Benoit BERGUES, Joël GREZES à Serge JAMMES.

**Conseillère absente :** Sandrine COURATIER

**Secrétaire de séance :** Pascale CIEPLAK

**Ordre du jour**

- 1 - Adhésion au service RGPD du Syndicat Intercommunal AGEDI et nomination d'un délégué à la protection des données (AGEDI).
- 2 - Débats sur le projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'Habitat (PLUI-H) Cauvaldor.
- 3 - Cauvaldor : mise à disposition du personnel
- 4 - Modification des statuts de la Fédération Départementale d'Energies du Lot (FDEL)
- 5 - FDEL : opération d'éclairage public
- 6 - Participation communale à la Mutuelle Nationale Territoriale pour les agents.
- 7 - Tarif Pique-nique du samedi 4 Août 2018
- 8 - Motion de soutien aux Agences de l'Eau
- 9 - Encaissement chèques ORANGE
- 10 - Informations et questions diverses

**La séance est ouverte à 18H45**

**1 - Adhésion au service RGPD du Syndicat Intercommunal AGEDI et nomination d'un délégué à la protection des données AGEDI**

Une convention avec le Centre de Gestion du Lot (CDG), moyennant paiement, avait été envisagée pour la protection des données informatiques.

Le Syndicat Intercommunal AGEDI propose les mêmes services gratuitement.

Le conseil se prononce à l'unanimité pour une adhésion au service RGPD à AGEDI.

Le président d'AGEDI est nommé délégué à la protection des données informatiques.

**2 - Débats sur le Projet d'Aménagement et de développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'Habitat (PLUI-H) de Cauvaldor**

Après en avoir débattu, le conseil approuve le projet PADD initié par Cauvaldor.

Les objectifs de la commune rentrent en grande partie dans ce projet.

**3 - CAUVALDOR : mise à disposition du personnel**

Les employés de la commune pourront être appelés en cas de besoins sur le territoire de CAUVALDOR et vice-versa.

**4 - Modification des statuts de la Fédération Départementale d'Energies du Lot (FDEL)**

Monsieur le Maire donne lecture des nouveaux statuts de la FDEL suite à modification de certains articles.

Après en avoir débattu, le conseil accepte ces modifications.

## **5 - FDEL - opération d'éclairage public**

Changement de 6 ampoules énergivores : coût total 2301.75 € dont 759.89 € à la charge de la commune.

## **6 - Participation communale à la mutuelle Nationale Territoriale pour les agents.**

La loi préconise une participation communale à la mutuelle nationale des agents territoriaux. Après en avoir débattu, le conseil décide de participer à hauteur de 50 % à la cotisation Prévoyance des agents Territoriaux. Coût pour la commune : 1300,00 € par an.

## **7 - Tarif du Pique-nique du Samedi 4 Août 2018.**

L'organisation du pique-nique annuel a décidé de proposer un Couscous préparé par un traiteur. Le prix du repas sera de 10,00 € par personne. Comme il est de coutume, l'apéritif sera offert par la Commune.

## **8 - Motion de soutien aux Agences de l'Eau**

Il est demandé aux Agences de l'Eau et plus particulièrement à celle d'ADOUR GARONNE, dont dépend le territoire de CAUVALDOR, de maintenir leurs engagements dans les contrats déjà signés avec les collectivités locales et ce, malgré les réductions des moyens financiers votés par le Parlement dans le cadre de la loi des finances.

## **9 - Encaissement chèques ORANGE**

- Remboursement d'une facture pour un trop perçu : 42 €
- Remboursement d'un double paiement : 77.20 €

## **10 - Informations et questions diverses.**

- Un courrier de la Poste a été adressé à la mairie pour un projet d'équipement numérique. Cet îlot informatique, installé au bureau de POSTE, permettrait l'accès à certains services publics. Les travaux de mise en place seront pris en charge en totalité par la POSTE.
- Jeudi 26 juillet, Madame la Sous-préfète était présente à Puybrun. Après avoir présenté la commune et ses atouts, divers sujets ont été abordés : baisse des subventions, problème sur les réseaux téléphoniques et internet etc ...  
Pour clôturer cette journée, une visite de la Bastide et ses alentours a eu lieu.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.**